

## Compte rendu du conseil municipal du Mardi 22 mars 2022

Présents : Mmes et Mess. André ROMÉY, Patrice FEUGIER, Chantal ROZAND, Pascale GAUTRON, Damien DUBOUCHEZ-CHABERT, Patricia DHERBASSY, Violaine LAGIER, Camille PEYBERNES, Gilles GAILLARD, Christian GIROUD, Brigitte BRIEL

Secrétaire : Damien DUBOUCHEZ-CHABERT a été nommé.

Le conseil municipal s'est réuni pour approuver le compte de gestion établi par le Trésorier, le compte administratif de l'année 2021 et pour voter le budget 2022

### 1. Résultat du compte administratif 2021

#### En fonctionnement :

Dépenses réelles : 276 080.23 €

Recette réelles : 328 113.43 €

Résultat : + 52 033.20 €

#### En investissement :

Dépenses réelles : 238 526,75 €

Recette réelles : 251 636.99 €

Résultat : + 13 110.24 €

### 2. Budget primitif 2022

#### **En fonctionnement :**

Le budget s'élève à 304 860.00 € en dépenses réelles et à 305 640.00 € en recettes réelles.

A cela s'ajoute l'excédent de trésorerie reporté de 320 430.60 € qui permet de financer les travaux en attendant le retour des subventions et de la TVA et éventuellement de saisir une opportunité d'acquisition de terrain ou autre.

Dépenses par chapitre	Voté	Recettes par chapitre	Voté
Charges à caractère général	105 160,00 €	Atténuations produits	100 €
Charges de personnel	111 200,00 €	Produits services	7 650,00 €
Atténuations de produits	27 000,00 €	Impôts et taxes	152 500,00 €
Autres charges de gestion	362 510.60 €	Dotations, participations	135 380,00 €
Dépenses imprévues	20 000,00 €	Autres produits de gestion	7 600,00 €
Charges financières	100,00 €	Produits financiers	10,00 €
Charges exceptionnelles	100,00 €	Produits exceptionnels	2 400,00 €
		Résultat reporté réserve pour investissements et trésorerie	320 430,60 €
<b>TOTAL des DEPENSES</b>	<b>626 070,60 €</b>	<b>TOTAL des RECETTES</b>	<b>626 070,60 €</b>

#### **En investissement :**

Le budget s'élève à : 164 548 € en dépenses et recettes.

Ce budget prend en compte les dépenses suivantes :

- Restauration du bâtiment derrière la salle polyvalente
- Changement des luminaires sur le boulodrome
- Création d'une nouvelle entrée pour le local technique
- Acquisition d'une parcelle de terrain d'environ 1500 m<sup>2</sup> (près des équipements sportifs) appartenant à Mme DURAND Marie-Reine,
- Mise aux normes de la borne d'incendie de la Vigne
- Mise à jour du plan communal de sauvegarde
- Isolation des combles sur le bâtiment école-mairie (fin de l'opération commencée en 2021)
- Provision pour mobilier et matériel informatique

#### **Remarques :**

- La réfection des peintures dans une salle de classe et couloir est prévue en fonctionnement.
- Les travaux de voirie sont également inscrits en fonctionnement car ce sont des travaux d'entretien
- Des devis seront demandés aux entreprises pour réaliser des travaux de revêtement sur les chemins suivants : chemin du Pater, en direction de la maison Baggi-Feugier et chemin des Têtes

- Achat de panneaux :
  - . Limitation de vitesse à 50 km au carrefour chemin des Têtes/Guinards,
  - . Céder le passage au départ du chemin du Railler
  - . Changement du panneau à l'entrée de St-Pierre, côté Izeron
  - . Voie sans issue sur le chemin du Pater

Dépenses par chapitre	Voté	Recettes par chapitre	Voté
Restauration sur bâtiment	123 948,00 €	Report 2021 : solde exécution Récupération T.V.A.	2 655,00 € 30 000,00 €
Acquisition terrain + frais	19 000,00 €	Taxe aménagement sur les permis de construire	1 000,00 €
Luminaires boulodrome	8 000,00 €	Subvention Département	114 189,00 €
Borne incendie	2 500,00 €	Subvention Région	10 257,00 €
Isolation	4 900,00 €	Subvention Etat	6 447,00 €
Plan communal de sauvegarde	2 700,00 €		
Mobilier informatique	3 500,00 €		
<b>TOTAL des DEPENSES</b>	<b>164 548,00 €</b>	<b>TOTAL des RECETTES</b>	<b>164 548,00 €</b>

### Remarques :

Un bon retour de T.V.A. et un taux de subvention important permettent de financer dans de bonnes conditions les programmes en investissement.

3. Tour de garde des élections présidentielles et législatives
4. Vote des taux de fiscalité directe locale 2022 (Reconduction des taux 2021)
5. Divers :
  - Antenne du Faz : les entreprises chargées de la livraison et de la pose de l'antenne sont choisies,
  - Une subvention de 500 € est votée pour aider les réfugiés ukrainiens
  - Moloks : M. le maire rappelle que nous avons 3 points propres dans la commune. Celui situé au pied de la Départementale donne une mauvaise image à l'entrée de notre commune. La question est posée : comment améliorer les choses ? M. le maire informe qu'il a obtenu un 2<sup>ème</sup> ramassage par semaine pour enlever les dépôts autour des moloks. Ce deuxième ramassage sera sans doute pas suffisant pour régler le problème. Affaire à suivre.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée.